

# *Le petit journal* *de Saint-Jo*



## **LE MOT DE LA PRÉSIDENTE**

### **S'INSCRIRE À L'ALPAC, UN ENGAGEMENT ASSOCIATIF.**

**Sympathique le forum d'inscription !** On s'y retrouve après les vacances, on fait des projets pour les loisirs de la saison prochaine. Parmi la vingtaine d'activités proposées, à tout âge, il y a le choix.

Dès 8 h, les coordinateurs des sections installaient la moquette, les tables, les chaises, les étiquettes, les informations. En tout une cinquantaine d'adhérents volontaires, des habitués ou des nouveaux, avaient répondu présents pour recueillir les inscriptions dans chaque activité. Bravo ! Auparavant, il avait fallu retenir la salle et le matériel auprès des services municipaux, distribuer le livret d'activités des amicales laïques, le mettre en page avant impression, préciser et vérifier les informations sur chaque activité, décider des créneaux horaires et des cotisations, informer sur les procédures d'inscription... Tout cela, c'est du ressort des membres du conseil d'administration et du bureau : des adhérents de l'ALPAC qui ont été élus pour un mandat de trois ans renouvelable à l'assemblée générale annuelle.

**Eh oui, l'ALPAC est bien une association qui a besoin que ses adhérents s'informent, s'intéressent, s'investissent. Ce n'est pas une entreprise avec contrôle qualité et embauche sur profil de poste.**

Ce qui n'empêche pas la rigueur : « rien à signaler », a conclu le contrôleur de l'URSSAAF en avril 2008 et l'expert-comptable, missionné par l'ALPAC, veille aux contrats et salaires des animateurs, vérifie et certifie les comptes depuis 2006.

**Au CA, au bureau, dans les sections, l'objectif est de s'entraider, de trouver des solutions aux problèmes posés, de répartir les tâches afin de ne pas accabler quelques-uns, d'apprendre les uns des autres ; c'est cela aussi l'éducation populaire, en accord avec les loisirs et les valeurs de l'ALPAC.**

À propos, la prochaine assemblée générale est fixée au vendredi 5 décembre. Les adhérents s'y informent : rapports moral, financier et d'activité sont soumis à l'approbation de l'assemblée, puis les candidats au conseil d'administration sont élus. Les candidats seront les bienvenus, **le bureau a bien besoin d'être étoffé après le départ de Mickaël Parant, Président de la section sportive**, que nous avons eu juste le temps d'apprécier durant quatre mois avant son départ en Suisse, et qui n'a pas été remplacé. En outre, **l'équipe des trésoriers aimerait passer de deux à trois.**

**Alors, si le souhait est que le forum d'inscription se poursuive chaque année afin d'y choisir ses loisirs, la nécessité est d'apporter sa participation à la vie de l'association, afin que ces loisirs restent accessibles.**

« On y met le doigt et... c'est un engrenage... » Non ! chacun reste libre de poser les limites de ses disponibilités conciliables avec sa vie étudiante, professionnelle et familiale.

**Rendez-vous à l'assemblée générale de l'ALPAC le vendredi 5 décembre à 20 h 30 à la Maison des Associations, la soirée se terminera par le verre de l'amitié.**

**Marinette Le Bellec,  
Présidente**

Directrice de la publication : Marinette Le Bellec - Équipe : Cl. Blanquet - M., Ph., S. Bresson - G. Héline - L. Le Bail -  
Ont collaboré à ce numéro : S. Gallon - les activités : bibliothèque - badminton - athlétisme et hand.

# COMMUNIQUÉ

20  
ans!

Il est né en novembre 1988 : « **Trouvez dans votre sabot, avec nos meilleurs souhaits pour 1989, le premier numéro de notre bulletin trimestriel** », écrivait Jean Jahan, alors président en exercice, aujourd'hui président d'honneur de l'ALPAC. Il fut baptisé « **L.P.L.** », « **Liaison Presse Laïque Louis Pergaud - Linot** », mais pour tout le monde il fut tout de suite « **Le petit journal de Saint-Jo** ». Pour ses 10 ans, en novembre 1998, il prenait officiellement ce titre, puisque c'était la volonté du peuple ! Pour sa 21<sup>e</sup> année, il s'offrira une petite cure de rajeunissement, en liaison avec Internet bien sûr : il faut vivre avec son temps.

AG  
2008

**Assemblée Générale de L'ALPAC,  
vendredi 5 décembre à 20 h 30,Maison des Associations**

Corrida  
2008

25<sup>e</sup> Corrida de Noël

**samedi 27 décembre** autour du stade  
de la Beaujoire.

**On recrute toujours des bénévoles pour  
l'organisation !**

## **Je n'ai pas eu mon « Petit Journal » ! Ne désespérez pas !**

Il en restera bien un exemplaire pour vous à :

- ▶ la Bibliothèque de l'Amicale Laïque  
(Maison des Associations de Saint-Jo),
- ▶ chez nos boulangers,
- ▶ sur le présentoir de la Mairie annexe du  
Ranzay ...

## **Le prochain numéro du « Petit Journal » paraîtra courant mars 2009.**

La rédaction reçoit donc vos articles jusqu'au 15 février (tout à fait dernier délai !). Écrire à [louis.lebail@wanadoo.fr](mailto:louis.lebail@wanadoo.fr), [sophie.bresson@free.fr](mailto:sophie.bresson@free.fr), ou [adninalpac@free.fr](mailto:adninalpac@free.fr). Merci !

En 2009, vous retrouverez le Petit Journal dans votre boîte aux lettres, mais aussi sur <http://alpac.nantais.com>

## LA VIE DU QUARTIER

■ **LA PRISON DU BÈLE, C'EST POUR BIENTÔT !** Elle devrait accueillir ses premiers pensionnaires en 2010, nous a-t-on annoncé au cours d'une réunion publique, le 25 septembre. Avec quelques semaines de retard, probablement : personne n'avait prévu qu'on trouverait sur le site de nombreuses munitions enterrées, en état de marche, parmi lesquels des petits obus de 4 kg pour mortiers, et de gros obus de 45 kg pour canons, sans doute abandonnés là pendant la dernière guerre.

Cette prison sera une maison d'arrêt : elle

recevra les personnes condamnées à de « courtes peines » (moins d'un an), et les personnes en attente de jugement (mises en examen).

- ▶ Un « quartier d'accueil » de 30 places?
- ▶ deux pavillons de 210 places pour les hommes,
- ▶ un troisième de 40 places pour les femmes,
- ▶ un quartier d'isolement disciplinaire de 22 places,
- ▶ pour la santé, gérée au maximum sur place, une unité médicale et une unité psychiatrique.

L'administration souhaite, bien sûr, que les

prisonniers puissent se réinsérer dans la société à leur sortie ; des zones de travail, de formation, des ateliers, devraient y contribuer. Chaque cellule sera une chambre, avec une table, un lit, une armoire, un lavabo, une douche, un WC. L'ensemble formera un grand carré entouré d'une double clôture, dont un mur de 6 mètres de hauteur, avec trois miradors. À l'extérieur de cette enceinte, on trouvera un établissement de 60 places pour les peines moins sévères, les locaux pour les surveillants, pour l'assistance sociale, pour l'accueil des familles.

La végétation existante sera autant que possible conservée, la haie de chênes isolera les bâtiments de la rue de la Mainguais, sur laquelle un rond-point donnera accès à l'établissement.

Le personnel devrait se composer de 300 à 350 personnes, aux horaires de travail variés : les problèmes de circulation dans le quartier, nous a-t-on assuré, ne devraient donc pas connaître une aggravation notable du fait de cette nouvelle implantation, d'autant plus qu'il est prévu de réaménager la rue de la Mainguais.



■ **AU ROND-POINT DE LA BEAUJOIRE**, l'immeuble qui remplace la supérette U sort de terre ; on attend avec impatience la réouverture du magasin qui devrait succéder à la sympathique supérette disparue ! Autour du bourg de Saint-Jo, les pancartes présentant les permis de construire ont fait leur apparition ; le grand chantier va-t-il commencer ? En attendant, l'Institut National de la Recherche Archéologique Préventive (INRAP)

exécute des sondages pour éviter que les futurs chantiers ne détruisent irrémédiablement d'éventuels vestiges antiques. Une forte pelleuse a décapé le sol, entre le bourg et le Bois-Hue, deux archéologues ont repéré des éléments d'une occupation gallo-romaine comme en de nombreux endroits de notre quartier : un chemin empierré, bordé de fossés dans lesquels nos ancêtres ont jeté des débris de poteries, des traces de poteaux de bois destinés à soutenir des bâtiments, et même, plus récent, le fameux souterrain du « château » de Porterie, en fait un conduit soigneusement maçonné, à section carrée (50 x 50 cm) courant longuement dans le sous-sol, dont on ne s'explique pas l'usage.

■ **L'AMÉNAGEMENT DE LA ROUTE DE CARQUEFOU**, entre le chemin du Millau et le rond-point de la rue de la Grange au Loup, devrait se poursuivre de la fin 2008 au début de 2009.

■ **LA RUE DU CHAMP DE TIR**, entre la Halvêque et le centre commercial Carrefour, va être réaménagée (places de stationnement, pistes cyclables) ; lorsqu'on ira au commissariat de police, on pourra enfin se garer ailleurs que sur les trottoirs.

Bizarre qu'on n'y ait pas pensé plus tôt !

■ **LE FUTUR TRAMWAY BEAUJOIRE - GÂCHET - FLEURIAYE** : promis juré, nous devrions le voir s'installer au cours du mandat de la municipalité actuelle, c'est-à-dire **dans les cinq ans qui viennent**. Une petite polémique a éclaté, ces dernières semaines, au sujet de son tracé ; l'ALPAC s'est jointe aux associations du quartier qui ont affirmé leur nette préférence pour le tracé prévu dès le début des années 1980, pour lequel les terrains, de la rue de l'Embellie au Moulin de Porterie, avaient été alors retenus ; une remise en cause de ce tracé risquerait de retarder encore les travaux, qui deviennent vraiment urgents.

■ Jean-Joseph Foucher, curé de Saint-Joseph, est parti à Vertou ; il avait gagné la sympathie et l'estime de tous les Portériens qui le connaissaient, croyants et incroyants. Il est remplacé par Dominique Brevet.

**Place du marché, les religieuses de la communauté de Saint-Gildas nous ont elles aussi quittés, définitivement ;** c'est une page

de l'histoire du quartier qui se tourne : cette communauté s'était installée à Saint-Joseph en 1854, pour y ouvrir la première école, privée, de filles ; elles avaient cessé d'enseigner en 1971, et les dernières étaient devenues des retraitées bien occupées.



■ **UN OPTICIEN AU BOURG** : depuis le 2 septembre, un opticien a remplacé la petite épicerie de la place du marché. M. Serge Vinet exécute l'ordonnance de votre ophtalmo : lunettes, lentilles, contrôle de la vue. Il nous signale que depuis quelque mois, tout client de plus de 18 ans peut faire renouveler ses lunettes par un opticien sans avoir besoin de consulter à nouveau son ophtalmo, donc sans avoir à renouveler son ordonnance, et ceci pendant trois ans. ▶

## L'ORGUE...

Si l'on en croit Balzac, « **l'orgue est un orchestre entier auquel une main habile peut tout demander, il peut tout exprimer** ».

Voilà bien l'instrument à vent le plus gigantesque et le plus complet qui soit, un brin mystérieux aussi, souvent haut perché, un peu inaccessible, distillant des sonorités des plus graves aux plus aiguës (jusqu'à l'inaudible), alternant les puissances écrasantes et les harmonies les plus suaves. Souvent ancré dans des édifices à l'acoustique de qualité et voués au

**Le magasin est ouvert :**

**le mardi et le jeudi de 9 h à 19 h ;**

**le mercredi et le vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 14 h 15 à 19 h ;**

**le samedi de 9 h à 12 h 30 et de 14 h 15 à 18 h.**

■ **DU NOUVEAU AU MARCHÉ DE SAINT-JO** qui : attire de plus en plus de clients, et bien sûr de plus en plus de commerçants.

Deux nouveaux stands viennent de s'y installer chaque samedi :

▶ Mme et M. Gady viendront de Machecoul nous proposer **les produits de leur boulangerie** – pâtisserie « Saint-Honoré » ;

▶ à côté, Pascal Leblanc propose du **miel breton et vendéen, et les produits dérivés (pains d'épices, etc.)** ; c'est un enfant de St-Jo : il est le septième enfant de la famille Leblanc, une des 59 familles fondatrices des Castors de l'Erdre ; une famille « dans le miel » de père en fils, puisque M. Leblanc père élevait déjà des abeilles près de la cité du Launay.



recueillement, c'est l'ORGUE, servi par un organiste la plupart du temps invisible.

Mais avant ce résultat, il y a le fabricant-concepteur. Métier bien spécifique que celui de facteur d'orgues, celui qui conçoit, qui construit, et surtout qui rénove et accorde ces instruments. Portériennes et Portériens, savez-vous qu'un atelier de cette spécialité existe, 96 chemin des Garniers, à Saint-Jo ? c'est la Manufacture bretonne d'orgues, dont l'aimable dirigeant, M. Nicolas Toussaint, artiste artisan, nous dévoile, avec passion, l'essentiel de son métier.



Et c'est ainsi que l'on apprend que :

► le principe de l'orgue est connu depuis près de trois siècles avant J.C.

(hydraule d'Alexandrie) ;

► le premier vu en France fut offert en **757** à Pépin le Bref par un empereur byzantin ;

► c'est une évolution continue jusqu'au

**17<sup>e</sup> siècle**, laquelle époque fixe les normes, toujours actuelles, de cet instrument ;

► le facteur d'orgue est un polyvalent ; il lui faut être **menuisier** pour construire ou rénover tout ou partie le « buffet », en fait la charpente en chêne (environ 80 % de l'orgue) ; **sculpteur** pour ouvrager la façade ; **façonnier** des feuilles, d'épaisseurs diverses, d'un mélange d'étain et de plomb pour fabriquer les tuyaux (petits et moyens), et en sapin pour les plus longs, et bien sûr avec une solide culture et une oreille affûtée de **musicien**. Cette formation était acquise jusqu'en 1985 par apprentissage, et depuis enseignée en alternance à l'école d'Eschau (Bas-Rhin).



Principe : ce grand instrument à vent fonctionne comme un assemblage de multiples flûtes différentes et juxtaposées. On fait résonner ces nombreux tuyaux en y introduisant par l'intermédiaire de nombreux claviers de l'air pulsé, à une modeste pression, par une

soufflerie. La console est la zone des claviers à mains, le pédalier est la zone des claviers à pieds. Les tuyaux de façade sont en étain et en plomb, c'est la montre ; les plus longs sont en bois (sapin) et logés derrière.

Quelques chiffres : plus de 8 000 orgues en France, dont mille sont protégées. Si l'on excepte celui de l'auditorium d'Atlantic-City (New-Jersey, USA), qui comprend plus de 33 000 tuyaux, mais qui est partiellement hors d'usage, le plus complet serait celui de Liverpool (G.B.), équipé de 9 704 tuyaux dont la longueur varie de 1,9 cm à 9,75 m. Plus un tuyau est petit, plus il émet des aigus. En France, ce sont les orgues de Notre-Dame de Paris et de Saint-Sulpice qui sont les plus complètes (plus de 7 000 tuyaux).

M. Toussaint nous montre également de vénérables machines, des outillages et des gabarits datant de la moitié du 19<sup>e</sup> siècle et toujours indispensables. Il œuvre dans un rayon de 350 km autour de Nantes ; il accorde tous les trimestres l'orgue de la cathédrale de Nantes, et actuellement rénove, en son atelier, avec ses six compagnons, celui, démonté, de Sainte-Anne d'Auray. Pendant trois ans, il a intégralement reconstruit, à l'ancienne, la partie musicale (hors buffet) du grand orgue du TEMPLE NEUF, protestant, de Strasbourg ; cet orgue est doté de 43 timbres différents et est équipé de 2 408 tuyaux.

Précisons que quatre facteurs d'orgues nantais font perdurer, actuellement, une tradition dans cette spécialité. Le Nantais Louis Debierre fut l'un des plus prestigieux et importants des facteurs internationaux (1842 - 1920).

Pour la petite histoire : *orgue de Barbarie*, altération de *Barberi*, nom d'un fabricant d'orgues de Modène (Italie).

Pour l'orthographe, au singulier, nom masculin ; au pluriel, nom féminin (le grand orgue, les grandes orgues).

**Mélomanes ou non, cet instrument nous charme ou nous impressionne toujours.**

**Georges Héline**

## LE BAC DE LA JONELIÈRE...

Jusqu'aux dernières décennies du 19<sup>e</sup> siècle, l'Erdre a été pour le pays nantais une importante voie de communication nord-sud. Par contre, pour la circulation est-ouest, elle constituait un gros obstacle : entre la Chaussée de Barbin à Nantes, lorsqu'elle n'était pas submergée par les crues, et le quartier Saint-Georges à Nort sur Erdre, il n'existait aucun pont. Les passages d'eau se faisaient donc en bateau, à la Jonelière, à Port-la-Blanche, à Gâchet, à Sucé. La rivière – le lac devrions-nous dire – appartenait à l'État ; seul l'État avait le droit de percevoir des taxes pour la traverser ; il concédait ce droit à des particuliers au moyen d'une adjudication. Jusqu'à l'ouverture du pont, en 1871, le bac de Sucé fut le plus fréquenté, une route assez importante l'utilisait. À Gâchet, Louis Vié profitait d'une certaine tolérance pour faire traverser la rivière sans solliciter d'autorisation. Le bac de la Jonelière a connu ses heures de gloire.

Il commence à laisser des traces dans **les archives des Ponts et Chaussées vers 1837**. La Jonelière est alors un hameau enclavé dans les propriétés privées ; quelques cabarets s'y sont montés ; les cabaretiers y amènent en barque leurs clients. Ce trafic est si peu important, seulement le dimanche, que la Préfecture ne juge pas utile de l'affermier avant 1840. C'est, alors, le charpentier Louis Couffin, qui possède une maison dans le hameau, qui en obtient la concession du 1<sup>er</sup> juillet 1840 au 31 décembre 1843. Les tarifs seront les mêmes qu'à Sucé. Il faut croire qu'il réussit à développer l'affaire, puisque désormais certains des propriétaires des domaines riverains, comme Mme Châtelier au Tertre, s'en plaignent : les promeneurs pénètrent sur leurs propriétés. L'ingénieur des Ponts et Chaussées leur fait remarquer qu'il est anormal que les habitants de la Jonelière ne disposent pas d'un droit de passage pour sortir de chez eux. Une enquête montre, d'ailleurs, qu'il existe sur les deux rives des chemins publics qui aboutissent au passage d'eau.

Un tarif a été établi par l'Administration ; il est particulièrement détaillé puisqu'il prévoit **26 catégories** de passagers : une personne chargée d'un poids au-dessous de cinq myriagrammes (50 kilogrammes) paiera 3 centimes ; pour un cheval et son cavalier, « valise comprise », 6 centimes ; pour un cheval ou un mulet non chargé, 5 centimes, mais pour un âne ou une ânesse, 4 centimes ; pour un cheval, un mulet, un bœuf, une vache allant au labour ou au pâturage, 2 centimes ; mais s'ils sont destinés à la vente, 6 centimes ; pour une voiture suspendue à deux roues, 15 centimes ; à quatre roues, 30 centimes... Sont exempts du droit de péage, entre autres voyageurs, les préfets en tournée, les maires, les juges de paix et leurs greffiers, les agents voyers et les cantonniers des chemins vicinaux, les ministres des différents cultes reconnus par l'État, les militaires, les pompiers... Le passeur doit assurer sa mission 24 heures sur 24, mais il a le droit d'exiger une surtaxe de 50 centimes pour les passages de nuit. En 1903, si les tarifs sont restés à peu près les mêmes depuis 1804, il a fallu prévoir une nouvelle catégorie : les vélocipèdes, à deux ou plusieurs roues, munis ou non d'une machine motrice.

Le 30 avril 1851, la Commission des Finances de la Préfecture est saisie d'une grave injustice qu'elle s'empresse de corriger : « Le tarif proposé porte 1 centime par paire de volailles, ce taux nous a paru excessif, et nuisible à l'approvisionnement de notre ville : en effet, Messieurs, ce tarif établit qu'un bœuf chargé ou non chargé paiera 5 centimes ; 50 kg de marchandises sont taxées à 5 centimes ; et on demande pour une paire de volailles 1 centime, de sorte que 10 paires de volailles pesant 10 à 15 kg paieraient 10 centimes, tandis que 50 kg n'en paieraient que 5. Notre commission a pensé que cette taxe serait par trop onéreuse, elle vous propose en conséquence de supprimer la taxe relative aux volailles ». En note, il est précisé « que les volailles, ne touchant pas le sol du bateau, doivent être placées dans la même catégorie que le beurre, les légumes et toutes les autres provisions apportées par panier attenant au bras et compris dans l'art. 1 ». Qui osera prétendre que l'Administration n'étudie pas sérieusement les problèmes qu'on lui soumet !

**En décembre 1855**, c'est le sieur Babin, aubergiste à la Jonelière, qui a obtenu l'adjudication du passage pour six ans, pour 40 F par an. Il ne dispose que de deux batelets tout juste bons à transporter des personnes, ce qui provoque une pétition de la part des notables de Saint-Joseph et des environs : Bonne Tharreau, Amédée Rousset, A. du Fort, Chappotin, Lemasne de Chermont,

Alexandre Fleury, Pellerin, Louis Lévesque, Rincé... Ils réclament un véritable bac qui éviterait le détour par le Port-Communeau. Les Ponts et Chaussées sont dubitatifs, « *le peu d'importance du bac de la Jonelière est démontré par la faible élévation du prix du fermage [...] ; l'adjonction d'un grand bac, même construit aux frais de l'État, occasionnerait au fermier des charges d'entretien et de personnel qui ne seraient nullement en rapport avec le très petit nombre de charrettes ou voitures qui passeraient par la rivière* ». Il faudrait en outre que l'État crée des moyens d'accès sur les deux rives. En 1862 pourtant, un commerçant de Guer (Morbihan), Pierre Allain, propriétaire à la Jonelière, a fait monter le prix de 40 à 220 F, et devient adjudicataire, du 1<sup>er</sup> janvier 1862 au 31 décembre 1867. Il devra avoir un bateau pouvant passer les animaux et les charrettes. La charrière est bientôt prête, mais la cale est trop haute. On lui adjointra une rampe qui pourra également servir d'abreuvoir. Pierre Allain sous-loue l'exploitation à Eugène Guibert, de la Jonelière. L'expérience n'a pas dû être concluante puisque Allain ne renouvelle pas son bail ; de 1868 à 1873, l'adjudicataire est Louis Barbin, pêcheur – restaurateur à la Jonelière.

Les adjudicataires se plaignent de concurrences déloyales : Joseph Langlais, pêcheur et blanchisseur à la Jonelière, veut passer lui-même son personnel (trois femmes), qu'il fait travailler sur une rive ou l'autre selon le vent. Marien Barret, entrepreneur à la Jonelière, exploite une carrière en face, chez de la Tullaye, et fait traverser ses ouvriers sur son propre bateau, ce que lui interdit l'administration. Les entrepreneurs de la ligne de chemin de fer (on construit le viaduc) se servent de bateaux particuliers pour passer leurs ouvriers ; comme le chantier est situé en dehors de la zone concédée, qui va de la Boire de Barbe-Bleue à la Boire du Petit Port, cette plainte n'est pas reçue.

**1876**, François Jahan et Jules David, cultivateurs aux Salles, appellent au secours : « *Monsieur le Préfet de la Loire-Inférieure, nous avons l'honneur de nous adresser à votre bienveillance au sujet du passage de la Jonnelière qui débarque sur la propriété des Salles en Saint-Donatien, d'un bout à l'autre de la dite propriété, tandis qu'ils doivent débarquer au bout du chemin des Rodières et des Salles ce qui occasionne beaucoup de dégâts, tout le monde prend et pille à qui mieux mieux sur notre ferme, malgré les trois poteaux sur lesquels est écrit défense de débarquer il débarque quand même. Nous espérons monsieur le préfet que vous voudrez bien faire droit à notre réclamation, car cela nous est très préjudiciable* ».



*Le pont inauguré en décembre 1877, a été pourvu d'une passerelle pour les piétons en 1909. Dès lors le bac devenait inutile*

**1880**, Joseph Beaufreton, de la Jonelière, charpentier de navires, a obtenu l'adjudication pour 30 F par an, le trafic étant très réduit ; la construction du pont de la Tortière, sur le nouveau boulevard de ceinture, va encore le diminuer. Pourtant, la concurrence pour l'adjudication va reprendre ; Joseph Beaufreton a ouvert un restaurant, ainsi que François Mazureau. En 1891, ils se font souffler le marché par Eugène Guibert, lui aussi restaurateur, qui accepte de payer un droit de 250 F par an. Bien sûr, l'adjudicataire débarque ses passagers devant son propre établissement...

**1892**, de nouvelles pétitions réclament le rétablissement d'une charrière, ce que refuse Guibert, que cela n'intéresse pas du tout, et les Ponts et Chaussées qui acceptent seulement d'aménager des cales provisoires en 1894, à Port-Durand et à la Jonelière. Les pétitionnaires demandent que le bac soit établi à Port-la-Blanche, le Conseil Général envisage le Petit-Gâchet en 1897. L'adjudication de 1894 n'attire aucun candidat ; Eugène Guibert, le restaurateur Vilaine, Joseph Beaufreton, se succèdent, pour un droit minime, jusqu'en 1902 ; You, dont le cabaret se trouve au point d'accostage, est lui aussi un moment intéressé.

**1903** : les deux batelets commencent à se dégrader. Jean-Baptiste Lebeauvin, marinier à la Jonelière, assure encore le passage pendant quelques temps, c'est semble-t-il son seul revenu.

**Arrive 1909** : on accole au pont de chemin de fer de la Jonelière une passerelle pour les piétons, le passage d'eau ne présente plus aucun intérêt, l'administration décide sa suppression.

## L. Le Bail

# À LA BIBLIOTHÈQUE 1001 PAGES...

## ... LE LIVRE AUSSI FAIT SA RENTRÉE !



**Nolwenn et les bénévoles vous invitent à pousser la porte pour y découvrir des perles de lecture, quelquefois bien cachées, mais toujours retrouvées, pour le plaisir de partager.**

La bibliothèque est un lieu à la fois convivial et magique. Vous y trouverez un vaste choix de livres pour tous, de 0 à 99 ans... et plus ! Les coups de cœur sont nombreux : romans policiers, du terroir, prix littéraires, albums et romans jeunesse, mais aussi, des revues, des documentaires, des livres-cd, et un large choix de bandes dessinées.

Les plus jeunes ne sont pas oubliés : petites chaises, banquettes et table sont mises à leurs disposition pour dévorer des yeux et des oreilles les albums choisis dans les bacs.

Pour profiter au mieux de tous ces trésors, la

bibliothèque vous propose également tout au long de l'année des **animations...** autour du livre !  
Prochains rendez vous :

**Jeudi 20 Novembre à partir de 18h,  
Lectures sous la Yourte**

Venez écouter une sélection de livres « coups de cœur » sur un air de famille... pour toute la famille !

En partenariat avec la bibliothèque municipale de la Halvêque.

En attendant, une petite citation pour le plaisir des lecteurs...

*« Lire c'est boire et manger. L'esprit qui ne lit pas maigrit comme le corps qui ne mange pas. »*

Victor Hugo

**À bientôt !**

**L'équipe de 1001 Pages**

## LA COMMUNE LIBRE

### LE SALON DES TALENTS CACHÉS ET... DES TALENTS RECONNUS

La Commune Libre organise une nouvelle fois son Salon des Artistes de Saint-Jo. Le principe de ce salon : chacun doit y trouver sa place, débutant comme professionnel, dans l'ambiance la plus conviviale. Tous ceux qui se sont fait plaisir en réalisant une peinture, une sculpture, une broderie, un encadrement, une photo... y sont invités.

**Samedi 22 et dimanche 23 novembre 2008, Maison des Associations.**

**Inscriptions (répartition des supports) : tél. 02 40 30 38 72**

## LES FÊTES DE L'ALPAC

**DIMANCHE 16 NOVEMBRE 2008, à 14 h :**  
**Loto, salle Bonnaire (Marsauderies)**

**SAMEDI 13 DÉCEMBRE 2008, à 19 h :**  
**Belote, Maison des Associations de St-Jo.**

**SAMEDI 10 JANVIER 2009, à 19 h :**  
**Belote, Maison des Associations de St-Jo.**

**DIMANCHE 22 FÉVRIER 2009, à 14 h :**  
**Loto, salle Bonnaire (Marsauderies).**

**SAMEDI 7 MARS 2009, à 14 h :**  
**Loto, salle Bonnaire (Marsauderies).**

**DIMANCHE 26 AVRIL 2009, à 14 h :**  
**Loto, salle Bonnaire (Marsauderies).**

**Renseignements :**

**Mme Brigitte Le Mouillour : 06 16 25 73 68 ou Mme Marie-Anne Marchand : 06 68 74 46 98**



BADMINTON

## CHANGEMENT DE VOLANT

**Merci Christophe !** Responsable de la section Badminton **depuis 2002**, Christophe a porté haut en couleurs les valeurs de l'Amicale Laïque de Saint-Joseph de Porterie : Respect, Tolérance et Solidarité, en ajoutant sa touche personnelle par son dynamisme et sa convivialité, assisté de Benoît, Fabrice et Michel.

Désireux de faire un break, nous lui souhaitons beaucoup de bonheur pour de nouvelles activités sachant qu'il restera très proche des cours de badminton, son sport de prédilection.

Un des instigateurs du tournoi inter-clubs de la section : le « **TABAC** » Tournoi **Adulte Badminton Amical** et **Convivial**, nom évocateur et quelque peu provocateur en ces temps.

### Pour la saison 2008-2009, une équipe renforcée :

- ▶ Trévor Responsable de section
- ▶ Michel Trésorier
- ▶ Fabrice Secrétaire
- ▶ Frédéric Rencontre UFOLEP
- ▶ Marie, Mickaël et Sébastien : organisation des tournois
- ▶ Jean-Yves Communication

<http://www.alpacnantis.com/bad.php>  
( [alpac.bad@gmail.com](mailto:alpac.bad@gmail.com) )



Un renouvellement d'adhérents, à hauteur de 30 % pour 2008-2009, ce qui porte l'effectif à 77 personnes réparties sur 3 créneaux d'entraînement.

Pour accueillir les nouveaux badistes, le 1<sup>er</sup> tournoi interne de la section s'est déroulé le dimanche 19 octobre au Gymnase de la Noë Lambert en fêtant, comme il se doit, la passation de fonction entre Christophe et Trévor.

**Bonne saison à toutes et à tous !**

## NOUVEAU SUCCÈS POUR LES ORGANISATEURS DE L'ALPAC



**Samedi 27 septembre, l'ALPAC athlétisme a organisé le championnat régional de relais.**

Sous le soleil, 89 équipes ont fait exploser le record de participation, jamais le stade de l'Éraudière n'avait connu une telle fréquentation. C'est une nouvelle preuve que les

valeurs que véhiculent l'ALPAC : convivialité, alliance du plaisir et de la performance, esprit d'équipe, sont assez largement partagées par le monde de l'athlétisme.

Si le Racing Club Nantais présentait la plus forte délégation, l'ALPAC a aussi eu le plaisir de recevoir de nombreux clubs venant d'autres départements : Stade Lavallois, AC La Roche sur Yon... Et pour une épreuve de début de saison, on peut affirmer que les performances furent au rendez-vous puisque 13 minimas pour les Championnats de France ont été réalisés. **Plusieurs équipes se sont donc rendues à Dreux les 18 et 19 octobre pour affronter l'élite nationale.**

La Fédération Française était déjà bien représentée puisque les organisateurs ont eut l'honneur d'accueillir Bernard AMSALEM, président de la FFA et Jean-Pierre Fournery, président de la Ligue des Pays de la Loire. Ceux-ci ont souligné l'investissement et le travail de qualité réalisé par les bénévoles de l'ALPAC.

Vu les sourires sur les visages des athlètes et les commentaires de chacun en quittant le stade, il y a fort à parier que cette 2<sup>e</sup> édition du meeting de relais de l'ALPAC ne sera pas la dernière. Son succès pourrait même aller croissant. Les dirigeants de l'ALPAC y travaillent déjà.

**La section athlétisme cross peut encore accueillir toutes les personnes intéressées par la pratique de ce magnifique sport.**

Renseignements : [alpac-athle@wanadoo.fr](mailto:alpac-athle@wanadoo.fr)

Site internet de la section

<http://alpacathle.free.fr>



**Samedi 18 octobre, nous voilà partis avec 2 équipes (4 x 800 m masculin et 4 x 1 000 m cadettes) pour les Championnats de France de relais. Deux équipes qualifiées à ce niveau, c'est une première pour le club. En duo, jeunes demoiselles et coureurs masculins un peu plus expérimentés racontent leurs aventures.**

#### **Premier relais : Marine et Loïc**

*Nous sommes arrivés vers 12 h dans le stade de Dreux qui au fur et à mesure que le temps passait nous paraissait de plus en plus grand. L'appréhension était de mise et les plus stressés n'étaient pas forcément à chercher du côté des jeunes filles. Il est toujours un peu difficile de prendre le départ d'un relais. Il faut être directement dans la course pour bien lancer son équipe et c'est loin d'être la place la plus aisée. Mais comme pour tous les Championnats de France cette course est forcément magique puisqu'on a peu d'autres occasions de faire des courses de cette importance-là (c'est surtout vrai pour les garçons, parfaits débutants, alors que les filles en sont déjà à leur deuxième participation). Ce furent deux magnifiques relais où l'émotion s'est mêlée à la performance et au plaisir. Nos ongles manucurés bleus et blancs y étaient sûrement pour quelque chose (partir avec de jeunes demoiselles permet en effet aux garçons de découvrir les joies du vernis). Nous voilà donc bien heureux d'avoir pu concourir pour des Championnats de France dès le début d'année, les souvenirs de cette agréable journée resteront longtemps dans nos têtes.*

#### **Deuxième relais : Marina et Yann**

Après des qualifications épiques, que ce soit pour le 4 x 1 000 m avec la chute de Tiphaine ou le 4 x 800 m, on se demandait encore 5 minutes avant la course « ce qu'on foutait là ». Enfin bref, nous étions qualifiés et maintenant il fallait faire la course. Nous étions tous très stressés avant le départ

et encore plus quand avec Greg on a vu que Loïc, qui est d'une bonne dizaine de secondes notre meilleur relayeur, prenait une bonne dernière place de la course ; mais son finish m'a permis de ne pas partir dernier, en m'arrachant jusqu'au bout, j'ai réussi à garder ma place pour donner le témoin à Greg. Concernant le 4 x 1 000 m pour notre seconde participation, les objectifs étaient un peu plus élevés (laisser plusieurs équipes derrière nous), la pression était aussi moins grande : l'habitude peut-être et sûrement la taille du stade. L'objectif fut atteint. Maintenant, direction le cross pour tout le monde en espérant pouvoir revenir bien vite aux Championnats de France.

### **Troisième relais : Tiphaine et Grégory**

Le Championnat de relais de France à Dreux était une très belle expérience. Notre position dans le relais nous a imposé de faire notre course sans nous soucier des autres participants, les écarts étant déjà creusés vis à vis des meilleurs. Notre course a été assez similaire lors de cette troisième transmission : avec un peu d'avance sur l'équipe suivante, il suffisait de transmettre au dernier relayeur avec suffisamment de marge pour nous mettre à l'abri d'un retour. Ce que nous avons réussi à faire tous les deux. On peut donc s'estimer satisfait de notre course, nous avons rempli notre part du contrat. Quelques athlètes comme le champion de France de longueur Kafétien Gomis nous ont impressionnés par leurs performances. Nous garderons en plus d'excellents souvenirs extra-sportif comme la manucure mixte aux couleurs ALPAC (très en vogue pour la collection homme hiver 2008). Que de bons moments partagés avec vous !!! On forme une belle équipe, soudée dans les bons moments comme dans les plus durs (le supplice de la chambre d'appel par exemple). Nous espérons tous les deux renouveler l'expérience l'année prochaine, et faire évidemment mieux que cette année. Au boulot ! Une année d'entraînement supplémentaire ne sera pas de trop.

### **Quatrième relais : Lucile et Pierre-François**

Samedi matin, nous voilà partis pour la journée à Dreux, les ongles vernis de bleu et blanc et à l'arrivée, le stade ne nous paraît pas très imposant.

Après 12 ans d'athlé, participer à des Championnats de France, c'était génial !! Pouvoir côtoyer des athlètes d'un super niveau, ce fut une leçon d'humilité et ne pas finir dernier du 4 x 800 m, ce n'était pas si mal que ça en fin de compte...

Puis vint la course des cadettes, un 4 x 1 000 m où le record du club fut largement battu.

Merci à tout le monde (« le coach », Yanou, Greg, notre remplaçant Yoyo, les petites cadettes et Angéline) pour cette journée inoubliable et remplie de bonne humeur !! Cela ne donne qu'une envie : y retourner !!



## **SYLVIE MAHÉ A TRANSMIS LES CLÉS**

**Après quatre années brillamment passées à la tête de l'Alpac Handball, Sylvie Mahé a transmis les clefs du club à Stéphane Meyer. Sylvie avait pris le Section Handball avec 75 licenciés (et reste présente dans le bureau directeur, chargée des missions spéciales). Stéphane a le plaisir de gérer plus de 210 joueurs.**

Les présentations faites dans les écoles du quartier et les Jeux Olympiques (l'Équipe de France masculine championne et médaille d'or et place pour les féminines), ont fait gonfler les effectifs dans toutes les catégories. L'ambiance qui règne dans la section Handball, que ce soit aux entraînements ou lors de matches à

domicile ou en déplacement, n'est pas non plus étrangère à l'augmentation importante du nombre de licenciés. De plus, pour la première fois dans la vie de la section hand, les catégories filles et garçons sont représentées en nombre égal.

La section hand a pour vocation la formation du joueur. Cela permet de garder les licenciés souvent de l'école de hand jusqu'à 18 ans : l'équipe des filles de -18 ans en est un exemple flagrant cette année.

**Entraîneur des -12 ans garçons, Émilie Potiron a repris l'équipe 1 (10 joueurs) qu'elle avait la saison dernière.** Le début de saison se déroule correctement aux entraînements comme en match. Plus de discipline et de rigueur sont nécessaires cette année. Dans nos matches, nous sommes à une victoire pour 2 défaites et les joueurs sont toujours présents à l'entraînement et restent toujours aussi motivés. L'état d'esprit est également très bon, ce qui est encourageant pour la suite de la saison. **Deux autres équipes viennent compléter le groupe des -12 ans, une avec Gaël Bichon comme entraîneur et l'autre avec Michel Guillevic.**

**Les jeunes féminines de -12 ans de la saison 2007/2008 composent cette année la majorité de l'équipe -14 ans Filles.** De nouvelles inscrites sont également venues dans cette catégorie et nous avons ainsi pu inscrire deux équipes dans le championnat. **Ces deux équipes sont entraînées par Amaury Berard Michaud et Stéphane Meyer** le mardi soir. L'équipe première qui a débuté son championnat par trois victoires en déployant collectivement un jeu très prometteur est à ce jour déjà en tête de sa poule. La seconde équipe, intégrant plus de nouvelles joueuses, affiche également un potentiel très prometteur.

**Avec un effectif de 11 joueurs (un seul nouveau) dont 3 de moins de 12 ans, l'équipe fait son apprentissage dans sa nouvelle catégorie en -14 ans garçons.** Du fait du grand nombre d'équipes et des niveaux de jeu très hétérogènes, certaines rencontres sont plus difficiles que d'autres, surtout lors de matches contre des adversaires plus expérimentés dans cette catégorie. **Prenant la suite de Michel Guillevic, Pierre Mahé à la chance d'avoir un groupe qui joue ensemble depuis 6 ans,** certains ayant débuté en école de

hand. Quatre joueurs arbitrent, les autres sont présents à la table de marque et l'organisation 'logistique' est bien en place (transports, lavage des maillots à tour de rôle).

**Catherine Cornec et Jonathan Peaudeau entraînent l'équipe féminine des -16 ans : 13 filles très motivées.** Catherine s'occupe du managérat et Jonathan de l'entraînement. Excellente entame de saison puisqu'elles sont premières au classement avec deux victoires sur deux matches. Équipe très complète et qui ne demande qu'à progresser. L'objectif pour ces filles et leur entraîneur est de consolider les acquis et de progresser tant individuellement que collectivement afin de figurer au mieux dans le classement dans la 1<sup>ère</sup> phase du championnat.

**Après une bonne saison en -16 ans, les filles constituant désormais l'équipe des -18 ans sont entraînées par Stéphane Clavier,** dans la continuité de l'année dernière. L'arrivée de quelques filles expérimentées renforce ce groupe dont 6 d'entre elles jouent ensemble depuis six ans. Stéphane Clavier apprécie son équipe dont l'entente est parfaite sur le terrain comme en dehors et qui joue avec plaisir. Après le très bon début de championnat, leur objectif pour cette saison est de gagner le maximum de matches tout en sachant qu'elles font leurs premiers pas dans cette catégorie.

Nous parlerons des autres équipes dans le prochain numéro :

- ▶ les écoles de hand avec leurs 3 équipes,
- ▶ l'équipe des -12 ans filles,
- ▶ les -16 et -18 ans garçons,
- ▶ les seniors féminins et masculins,
- ▶ les loisirs.



L'équipe des -14 ans